

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 137 (1992)
Heft: 4

Vorwort: Le département militaire et l'information
Autor: Della Santa, Jean

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Département militaire et l'information

Editorial	Pages
Le Département militaire et l'information	1
Entretien	
avec le chef de l'état-major-général.	6
Défense générale	
Coopération civilo-militaire	2
Jean Dübi	11
Armée 95	
La Suisse dans une Europe en mutation	
Col Hervé de Weck	18
Armées étrangères	
La radicale refonte de la Bundeswehr	2
Walter Schütze	23
Dossier «URSS»	
De l'avenir des armées	
Colonel EMG Dominique Brunner	28
Expériences de guerre	
Les leçons du conflit des Falklands	
Professeur Fritz Stoeckli	34
Revue des revues	
Plt Sylvain Curtenaz	42

Très tôt, j'ai réalisé que notre armée semblait vouloir ignorer le grand virage médiatique des années soixante, à savoir la fulgurante ascension de la communication électronique au détriment de la communication écrite.¹

Notre armée devait au minimum se réservier la diffusion d'une émission radio-phonique régulière pour demeurer présente, attractive et dissuasive. Absente des moyens médiatiques modernes, elle a fait preuve d'une modestie exagérée et n'a pas su se vendre.

Faute d'un appui politique efficace, mes entretiens, d'abord avec M. Benjamin Romieux, ancien chef de l'information auprès de la Radio suisse romande, puis, tout dernièrement, avec M. Antonio Riva, directeur général de la SSR, sont restés sans résultat. Quant à la prospection auprès de nos radios romandes, sans budget de publicité du DMF, elle s'est révélée assez décevante.

Je reconnaissais cependant les efforts accomplis au cours des années par les responsables de notre armée, réalisations pratiques tels que défilés, expositions, démonstrations de la patrouille suisse, journées de familles, de la presse etc. Ce ne sont hélas que des contacts ponctuels.

Pour que notre troupe soit fière, pour qu'elle gagne l'estime et la sympathie de la population, elle doit pouvoir se montrer et se faire entendre. D'autre part, comment obtenir du Parlement des programmes d'armement valables si cette «grande muette» ne peut compter sur le soutien public? Le simple citoyen doit être convaincu, par d'excellentes émissions télévisées et radiophoniques, que notre armée est en mesure de remplir les missions qui lui sont confiées face aux diverses menaces, menaces dont il faut prendre conscience.

La «grande rupture» résultant des votations de novembre 1989 ne peut être rectifiée que par l'information, par la communication au sens le plus large. Quelle entreprise pourrait aujourd'hui survivre sans publicité, sans recours aux médias?

Chez nos voisins français un général – le général Germanos – a été nommé chef de l'information de l'armée. Ce général dispose d'un respectable crédit annuel lui permettant de diffuser des émissions régulières sur l'armée française. Dans sa directive du 16 janvier 1987, le ministre de la Défense André Giraud, prescrivait: «L'information et la communication sont aujourd'hui insépara-

¹ Repris du bulletin SAMS-Informationen 15 (1991)

bles de l'action. Elles permettent d'en comprendre le sens et donc d'en admettre le bien-fondé, qu'il s'agisse des citoyens, au bénéfice desquels elle est engagée, ou des militaires qui ont la charge de la mettre en œuvre. L'information et la communication sont indissociables de l'expression d'un commandement moderne.»

Chez nous, la classification parfois trop restrictive des documents, des ouvrages et des installations, l'enseignement relatif au maintien du secret, toutes ces mesures ne préparèrent certes pas notre corps d'officiers à la communication. De plus, la manifestation d'opinions trop personnelles étaient presque toujours sanctionnées par de malheureuses réactions de susceptibilité mal placées. C'est le danger d'une hiérarchie mal comprise, de chefs, peut-être énergiques et techniquement compétents, mais n'ayant pas suivi ou saisi la fantastique évolution du pouvoir médiatique.

Notre armée doit maintenant relever ce défi, comprendre que la multiplicité des écrits ne peut suffire. Elle doit utiliser d'autres moyens et n'y parviendra que fortement soutenue politiquement.

Notre effort de dissuasion ne peut marquer les esprits que si les moyens de nos milices sont montrés et leur efficacité prouvée, aussi bien à nos ennemis potentiels qu'à ceux qui supportent les sacrifices de notre défense nationale. La guerre du Golfe a démontré, plus que jamais, l'importance des manœuvres, je devrais dire, des manipulations médiatiques.

Nous ne pouvons plus poursuivre sans risquer de perdre toute crédibilité, j'en suis certain.

Pourquoi ne pas montrer plus souvent nos jeunes chefs qui gagnent régulièrement les épreuves internationales – Swiss Raid Commando etc. – pourquoi cacher notre technique de pointe, précision de notre nouvelle munition F ass de 5,6 mm ou l'efficacité du nouveau prototype de Panzer-Faust? Et encore, pourquoi avoir limité l'engagement des officiers généraux lors de la votation relative à la suppression de l'armée en leur imposant une malheureuse obligation de réserve? Ce que je n'ai pu respecter et qui se transforma, pour beaucoup, en oreiller de paresse. Le projet «Rail 2000» aurait-il été adopté avec une politique d'un silence imposé à ses promoteurs?

Bref, une armée moderne ne peut se passer des moyens et méthodes susceptibles de maintenir l'intérêt pour une défense nationale crédible et fixant par la même occasion la facture à payer par l'adversaire potentiel. Cependant, il me tient à cœur de bien préciser que la troupe, informée ou non, doit être instruite à l'obéissance! C'est essentiel en situation de crise.

Propositions concrètes pour l'information dans le cadre de notre armée

Je ne puis formuler celles-ci sans citer le conseiller fédéral Villiger qui s'est exprimé

mé au sujet de la politique d'information de son département. «Si l'armée et le Département militaire fédéral sont de bons produits, il faut aussi savoir les vendre. Et là aussi, nous devons progresser. Je suis conscient de l'importance de l'information. C'est pourquoi j'ai chargé mes services de préparer une nouvelle conception de l'information. Celle-ci s'appellera «Infocom 95». L'organisation actuelle est assez bien rodée. Elle peut servir de base à une politique d'information à long terme. Je me suis fixé pour but d'ouvrir dans le public une discussion positive sur le sens, le but, la tâche et les possibilités de la défense nationale. Pour cela, il faudra coordonner les informations des organes de conduite du Département militaire fédéral et de l'armée. Enfin, il faudra fixer chaque année un thème central d'information pour le public. Ainsi, par exemple, le thème de cette année est: «L'armée mérite la confiance du peuple tout entier».

En bref, mes propositions et ma manière de procéder:

Avant tout, il s'agit de nommer un grand patron, officier général professionnel, chef de l'information sa mission sera de coordonner l'ensemble des divers organes d'information du DMF. Chargé d'affirmer l'esprit de défense, il devrait disposer:

- du personnel nécessaire spécialisé, personnel existant mais seulement engagé dans le cas d'une mobilisation ou lors d'exercices;
- des moyens financiers suffisants, ce qui est possible et indispensable;
- de l'accès régulier à la télévision et à la radio dont

le monopole sera remis en question, et pas seulement par la présence de quelques radios locales!

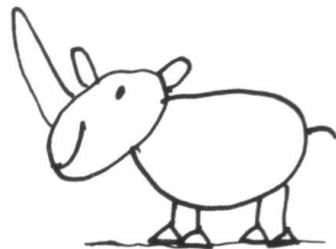
Actuellement, plusieurs instances s'occupent d'information « passive »; on offre beaucoup d'informations, mais aucune instance n'est

en mesure d'en imposer la diffusion en dehors du cadre de l'armée. Les journalistes n'affectionnant que le sensationnel – les événements de Colombier en 1990 – nous devons donc parvenir à l'information directe du public.

C'est notre seule chance de faire échouer quelques gra-

ves utopies: libre choix entre service militaire et civil, réductions drastiques du budget militaire et abandon progressif des exigences qui ont longtemps garanti la force et la réputation de la belle armée que nous avions.

Brigadier Jean Della Santa



NATIONALE SUISSE ASSURANCES

REPRÉSENTATIONS EN SUISSE ROMANDE:

Brigue:	Rhonesandstrasse 13
Carouge:	Rue de Lancy 7
Delémont:	Rue des Moulins 13
Fribourg:	Rue de Romont 1
Genève:	Rue Céard 1
La Chaux-de-Fonds:	Rue Jardinière 71
Lausanne:	Place Chauderon 4
Martigny:	Rue de la Poste 5
Monthei:	Rue Robert 8
Montreux:	Place du Marché 8
Morges:	Rue de la Gare 11
Neuchâtel:	Faubourg de l'Hôpital 9
Nyon:	Rue de la Morâche 1
Payerne:	Place du Marché 18bis
Sion:	Avenue de la Gare 30
Sierre:	Avenue Max-Huber 10
Yverdon:	Rue Pestalozzi 8
Vevey:	Rue du Simplon 48

Direction pour la Suisse romande:

Quai Gustave-Ador 54 – Genève